

## **L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK, 13 AU 18 AOÛT 1994**

*La XIe Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'AIPLF s'est réunie au Nouveau-Brunswick du 13 au 18 août derniers, sous la présidence de M. Jean Poirier, chargé de mission Amérique*

C'est au sein d'une société acadienne contemporaine, rassemblée dans le cadre du Congrès mondial acadien, que les parlementaires provenant de diverses régions francophones d'Amérique ont choisi de se réunir en Assemblée régionale, à Moncton au Nouveau-Brunswick. Ils voulaient ainsi participer à plusieurs activités de ces retrouvailles qui rassemblaient la diaspora acadienne ainsi que ceux qui leur sont liés par la parenté et par l'amitié.

Les parlementaires de l'AIPLF ont pu notamment assister à l'ouverture des Conférences du Congrès mondial à laquelle ont pris part le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, et le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien. Ils ont également participé à une Table ronde où le président de l'AIPLF, M. Jean-Pierre Saintonge, a présenté la Francophonie internationale.

La XIe Session de l'Assemblée régionale a réuni huit sections<sup>2</sup> de la Région Amérique, pour un total de quarante-deux délégués. Elle était précédée de la réunion biannuelle de la Conférence des Présidents de sections où ces derniers ont pris connaissance du rapport d'activités du chargé de mission, du bilan des missions d'observation d'élections, du bilan financier du Fonds de solidarité régional, du deuxième numéro du répertoire annuel des associations et des médias francophones d'Amérique et du septième numéro du *Bulletin Amérique* (distribué gratuitement, deux fois par année, à 3 000 exemplaires, depuis l'automne 1991).

Invités à assister à titre d'observateurs à cette réunion, un représentant de l'Île-du-Prince-Édouard, le député Robert Maddix, a fait part de l'intérêt de son parlement d'adhérer à l'AIPLF en 1995, et un représentant des DOM-TOM français d'Amérique, le député Pierre Petit, a présenté sommairement la Martinique.

Les travaux de l'Assemblée régionale ont été présidés par le chargé de mission Amérique et président de la section de l'Ontario, M. Jean Poirier. La XIe Session a débuté avec les discours d'ouverture prononcés par le président de l'Assemblée législative et président de la section du Nouveau-Brunswick, M. Gérald Clavette, qui a souhaité la bienvenue aux délégués et souligné le 25e anniversaire de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* dans sa province. Le président de l'Assemblée nationale du Québec et président de l'AIPLF, M. Jean-Pierre Saintonge, a ensuite prononcé une allocution portant sur les principaux dossiers de l'AIPLF. Enfin, M. Jean Poirier a fait un bref tour d'horizon des activités de la Région Amérique.

L'Assemblée régionale a par la suite débuté l'étude des trois thèmes choisis pour la XIe Session :

- Les diverses législations portant sur les services en français dans les communautés francophones d'Amérique;
- Les cultures françaises en Amérique : leurs principaux moyens d'expression;
- L'alphabétisation en français en Amérique du Nord : bilan et perspectives.
- Suite aux présentations sur ces trois sujets par chacune des sections membres, les parlementaires ont entendu des représentants d'associations, débattu et échangé librement entre eux, et adopté une résolution sur chacun des thèmes.

Le président de la section canadienne, M. Jean-Robert Gauthier, a présidé la première séance de travail sur les *diverses législations portant sur les services en français dans les communautés francophones d'Amérique*. Il a rappelé notamment que la Charte canadienne des droits et libertés prévoit que l'anglais et le français sont les langues officielles du Canada et que les deux langues ont un statut égal dans les institutions fédérales. De plus, la Loi sur les langues officielles et ses règlements prévoient les services à être fournis en français par les organismes fédéraux.

Le député Jean-Paul Savoie de la section du Nouveau-Brunswick a souligné le caractère officiellement bilingue de sa province et a exposé les objectifs de la loi et de la politique sur les langues officielles. Il a également décrit le rôle joué par la loi sur l'éducation en français qui a réussi à freiner l'assimilation au Nouveau-Brunswick.

Le député Neil Gaudry de la section du Manitoba a retracé l'historique du statut du français en rappelant que l'usage du français dans les législatures et devant les tribunaux du Manitoba avait été garanti par la Constitution, dès 1890. Depuis 1985, les lois et les règlements provinciaux sont dans les deux langues; depuis 1989, une politique linguistique offre des services dans les deux langues officielles dans des régions désignées; et en 1993, une commission scolaire franco-manitobaine a été mise sur pied afin de prendre en charge la gestion des écoles franco-manitobaines.

Pour la section du Québec, la question se trouvait inversée et le député Jean A. Joly a décrit les droits et les services offerts à la minorité anglophone en matière linguistique. Il a mentionné que les lois, les règlements et tous les documents sont disponibles dans les deux langues à l'Assemblée nationale et que toute personne a le droit d'employer le français ou l'anglais devant les tribunaux. Au chapitre de l'éducation, les anglophones ont librement accès à l'enseignement en anglais à partir du niveau élémentaire jusqu'à l'université. Chaque personne d'expression anglaise a également le droit et l'accès aux services de santé et aux services sociaux dans sa langue. Dans le domaine des communications, la communauté anglophone (totalisant environ un demi million de personnes) est desservie par un vaste éventail de médias de langue anglaise (11 stations de radio, 3 de télévision, 2 quotidiens et 18 hebdomadaires).

Les présidents de trois associations francophones d'Amérique, soit la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et l'Association canadienne-française de l'Ontario, se sont également exprimés sur le thème. Ils ont demandé l'appui des parlementaires afin que les associations francophones soient reconnues par leurs gouvernements comme porte-parole de leurs communautés. Ils ont également attiré l'attention sur les possibilités et les problèmes linguistiques au palier municipal. Enfin, ils ont souligné l'importance du développement d'établissements d'enseignement, et surtout d'universités de langue française, dans les régions francophones.

D'une manière générale, les délégués ont constaté qu'il reste beaucoup à faire pour répondre aux droits et aux besoins des francophones vivant en situation minoritaire en Amérique même si des progrès ont déjà été réalisés, notamment au plan des droits et des services offerts par les institutions publiques. Ils ont insisté sur le besoin de cohésion et de coordination dans l'élaboration des diverses politiques et leur mise en application. À l'issue des travaux, une résolution fut adoptée qui traduit ces préoccupations.

Le chargé de mission, M. Jean Poirier, a présidé la deuxième séance de travail portant sur le thème des *cultures françaises en Amérique : leurs principaux moyens d'expression*, en invitant chacune des sections présentes à faire une présentation.

Le député Don Boudria de la section canadienne a mis l'accent sur le fait que la distinction entre les artistes francophones du pays diminue avec les développements technologiques et que les cultures francophones de l'Ontario, de l'Est et de l'Ouest canadien semblent perdre peu à peu leurs identités régionales, en raison notamment de l'influence et du volume du marché québécois.

Le député Raymond Lalonde de la section de la Louisiane a souligné les nombreuses difficultés rencontrées dans la préservation de la culture franco-louisianaise. Cependant, celle-ci semble prendre plus d'ampleur depuis l'avènement des festivals, des spectacles et des programmes de radio et de télévision. Il est toutefois douteux que cet essor se poursuive si les Cadiens n'obtiennent pas l'accès à l'éducation et à des services en français.

La représentante du Maine, Mme la sénatrice Judy Paradis, a indiqué que pour les 35 000 francophones de son État, les années 1950 à 1970 ont représenté une période creuse dans le développement de la culture francophone. On peut toutefois remarquer une relance de la culture grâce à l'apparition de plusieurs festivals culturels.

Le député Neil Gaudry de la section du Manitoba a souligné que la vitalité de la culture française au Manitoba est étroitement liée à celle de la langue. De plus, les activités culturelles découlent souvent du patrimoine franco-manitobain et des nombreuses luttes menées pour la préservation du français dans cette province.

À son tour, le député Bernard Thériault, de la section du Nouveau-Brunswick, a expliqué qu'il n'existe pas de culture franco-néo-brunswickoise mais plutôt une culture acadienne. En effet, un facteur d'isolement a amené les Acadiens à être militants et créatifs dans le domaine culturel, et de nombreux efforts ont été faits au Nouveau-Brunswick pour mettre en place des structures favorisant le développement culturel. Toutefois, de nombreux artistes acadiens qui ont débuté leur carrière dans cette province ont été plus tard attirés vers les plus gros marchés, tels le Québec et l'Europe.

Dans son intervention, la députée Carmen Juneau de la section du Québec a souligné l'importance économique des entreprises du secteur culturel au Québec. Elle a fait part de la politique culturelle du Québec et de l'existence des conseils des arts et des lettres régionaux qui répondent mieux aux besoins des régions qu'un programme qui s'appliquerait de façon uniforme pour tout le Québec. Le rôle principal du ministère de la Culture est de voir à la mise en place de divers mécanismes afin d'encourager et de faciliter le développement de la culture française dans chaque région, ce qui entraîne une décentralisation du pouvoir auprès des créateurs.

Le député Robert Maddix de l'Île-du-Prince-Édouard a expliqué que le développement culturel acadien à l'Île est très lié au tourisme et que celui-ci amène des retombées économiques importantes aux Acadiens.

Le directeur du Conseil provincial des sociétés culturelles du Nouveau-Brunswick a identifié les divers moyens d'expression, les structures et les investissements que possèdent les artistes acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick. Pour sa part, la présidente de la Fédération culturelle canadienne-française a fait le bilan des infrastructures culturelles au Canada dans différents domaines, tels les festivals, la littérature, le théâtre, la musique, l'art visuel et l'art médiatique. Ils ont également identifié les problèmes qui ralentissent le développement culturel français, notamment l'accès aux infrastructures et au financement.

L'Assemblée régionale a discuté divers aspects de la promotion des cultures françaises en Amérique avant d'adopter une résolution proposée par le président de la section de la Louisiane, M. Cecil Picard.

En ce qui concerne le troisième thème sur *l'alphabétisation en français en Amérique du Nord : bilan et perspectives*, présidé par M. Gérald Clavette de la section du Nouveau-Brunswick, les présentations et les discussions ont porté principalement sur les problèmes et sur les programmes existant dans les diverses régions francophones d'Amérique.

Monsieur Benoît Serré, député de la section canadienne, a tout d'abord fait la lecture d'un message de la ministre responsable de l'alphabétisation, Mme Joyce Fairbain, qui était accompagné d'une trousse d'information sur le programme canadien d'alphabétisation. Il a également révélé qu'il existe une proportion plus importante d'adultes analphabètes chez les francophones que chez les anglophones du Canada.

Le président de la section de la Louisiane, M. Cecil Picard, a décrit un programme de développement destiné à l'alphabétisation des adultes, dans lequel les grands-parents et les parents peuvent s'inscrire pour des fins de semaine d'immersion afin d'apprendre à devenir les «maîtres de français» de leurs enfants (ex. : cours de techniques de pédagogie, d'histoire et de culture canadiennes, et de contes et récits en français).

Monsieur Neil Gaudry, du Manitoba, a fait part d'une étude publiée en 1990 sur les besoins en alphabétisation de la communauté franco-manitobaine ainsi que sur les activités de trois Centres Alpha parrainés par l'organisme de femmes Plurielles. Il a souligné l'apport remarquable de ces centres à l'alphabétisation, et a encouragé leur appui financier.

Le député Bernard Richard a décrit le mouvement d'alphabétisation dans la province du Nouveau-Brunswick, où un ministre est responsable de ce dossier depuis l'année internationale de 1990. Divers programmes sont coordonnés par un organisme sans but lucratif, Alphabétisation Nouveau-Brunswick Inc., dont le fonctionnement est fondé sur le partenariat et l'approche communautaire et dont les succès sont retentissants.

Monsieur Jean Poirier a cité des statistiques illustrant les besoins en formation des francophones de l'Ontario. Il a mentionné l'existence de comités pour la formation et la main-d'oeuvre, qui ont pour mandat de gérer les programmes d'alphabétisation, en soulignant toutefois qu'il n'existait pas de comités distincts pour l'alphabétisation en français pour les Franco-Ontariens.

L'ampleur du problème d'analphabétisme n'est pas moindre au Québec, comme l'a révélé l'exposé du député Albert Houde. Celui-ci a décrit les nombreuses mesures mises en place par le ministère de l'Éducation, qui s'intègrent à un vaste programme que l'on appelle l'éducation des adultes, ainsi qu'au programme de la formation professionnelle et de la main-d'oeuvre. Il a également souligné le travail effectué par de nombreux groupes communautaires, réunis sous le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec.

Monsieur Robert Maddix, député de l'Île-du-Prince-Édouard, a présenté deux projets : le premier, de nature gouvernementale, s'intitule Projet de formation et de perfectionnement des adultes et dispensera notamment des cours d'alphabétisation; le deuxième, géré par un organisme communautaire à but non lucratif, mettra sur pied un centre provincial de formation à distance incluant l'alphabétisation.

Les parlementaires ont ensuite écouté les présentations des présidents de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français et de la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick. Ceux-ci ont souligné la nouvelle solidarité canadienne dans le combat contre l'analphabétisme et ont demandé l'appui des parlementaires d'Amérique pour qu'ils interviennent auprès de leurs exécutifs respectifs, en vue d'obtenir un meilleur financement des projets, une reconnaissance du droit à l'alphabétisation en français dans une loi, et l'accroissement de la recherche portant sur l'alphabétisation des francophones au Canada.

La rencontre s'est terminée avec les discours de clôture de MM. Gérald Clavette, Jean Poirier et Jean-Pierre Saintonge. Ces deux derniers ont annoncé qu'ils participaient à leur dernière Session de l'Assemblée régionale Amérique et ils ont souligné la force des liens de collaboration, d'égalité et de solidarité développés au sein de la Région Amérique durant les dernières années.

**Marie-Hélène Bergeron**

**Secrétariat régional Amérique**

<sup>2</sup> Sections présentes : Canada, Louisiane, Maine, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario et Québec. Seule la section d'Haïti n'était pas présente.